



**Valdys Resort**  
7 Rue Des  
Professeurs Curie  
CS 3004 Tréboul  
29177 DOUARNENEZ  
www.pro-valdys.com

# BON DE COMMANDE 2026

Code APDM

APDM - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAINE ET LOIRE  
CS 94104  
49941 ANGERS CEDEX 9

Contact APDM : [l.delzenne@maine-et-loire.fr](mailto:l.delzenne@maine-et-loire.fr)  
Nom / Prénom du Client : \_\_\_\_\_

## Pass JOURNEES ET SEJOURS

### SEMAINE



Qté



Qté

### WEEK END



Qté



Qté

Montant TTC

PASS	Icones	Description	SEMAINE		WEEK END	
			1 pers	2 pers	1 pers	2 pers
PASS 1 JOURNÉE		Pass Découverte	70,00 €	140,00 €		
		Pass Bulle lodée	78,00 €	156,00 €		
		Pass Massage	82,00 €	164,00 €		
		Pass Rituel	142,00 €	284,00 €		
PASS SEJOUR		Pass Echappée Marine	292,00 €	482,00 €		
		Pass Cocooning	322,00 €	542,00 €		
		Pass Bulle de douceur	499,00 €	806,00 €		
		Pass Bien-être*	1 038,00 €	1 779,00 €		
		Arrivée : dimanche, lundi, mardi ou mercredi				

Pass Découverte	88,00 €		176,00 €	
Pass Bulle lodée	92,00 €		184,00 €	
Pass Sérénité	102,00 €		204,00 €	
Pass Rituel	164,00 €		328,00 €	
Pass Echappée Marine	335,00 €		568,00 €	
Pass Cocooning	354,00 €		608,00 €	
Pass Bulle de douceur	559,00 €		908,00 €	
Pass Bien-être*				
Arrivée : dimanche, lundi, mardi ou mercredi				


Hôtel

Tarif Semaine : Uniquement pour des soins effectués du lundi au vendredi ou des séjours du dimanche au jeudi. Hors jours fériés et sous réserve de disponibilité.

Restaurant

Tarif Week-end : Valable toute l'année sous réserve de disponibilité. Possibilité de changer de formule semaine en week-end à la réservation en réglant le supplément.

Spa Marin

Pour le Pass Bien-être, l'arrivée est possible uniquement le dimanche, le lundi, le mardi ou le mercredi.

	Valable pour 1 pers - Supplément single de 50 euros par nuit en chambre individuelle inclus
	Valable pour 2 pers en 1 chambre double

## Billetterie Pass FITNEO

	PORNICHET		DOUARNENEZ			SAINT JEAN DE MONTS		ROSCOFF		Montant TTC
	Prix Unitaire	Qté	Prix Unitaire	Qté		Prix Unitaire	Qté	Prix Unitaire	Qté	
XXX Carnet 10 entrées	260,00 €		230,00 €		XXX Carnet 10 entrées	260,00 €		260,00 €		
XXX Formule Détente	243,00 €		<del>230,00 €</del>	<del> </del>	XXX Formule Détente	190,00 €		190,00 €		
XXX Formule Pémium	320,00 €		<del>230,00 €</del>	<del> </del>	XXX Formule Pémium	243,00 €		243,00 €		
XXX Formule Détente	770,00 €		<del>230,00 €</del>	<del> </del>	XXX Formule Détente	605,00 €		605,00 €		
XXX Formule Pémium	1 020,00 €		621,00 €		XXX Formule Pémium	770,00 €		770,00 €		

(cocher la case correspondante)

**Total à régler :** \_\_\_\_\_ €

**Règlement :**  Chèque : Montant : \_\_\_\_\_ €

Chèques ANCV : Montant : \_\_\_\_\_ €

Virement APDM Montant : \_\_\_\_\_ €

**Bon pour accord, à écrire :**

**Signature**

## Conditions Particulières de Vente Billetterie / Pass

### Définitions :

Client : représente le CSE, COS, amicale ou association ayant procédé à la commande auprès de VALDYS.

Bénéficiaire : représente l'utilisateur (salarié) de l'offre CSE qui profitera du séjour dans un centre VALDYS.

### Conditions de vente et d'utilisation :

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Particulières ainsi que des Générales de vente dans leur intégralité (consultables sur [www.pro-valdys.fr](http://www.pro-valdys.fr)), des conditions spécifiques propres à certaines prestations (consultables sur [www.clubfitneo.com](http://www.clubfitneo.com) ou sur [www.pro-valdys.fr](http://www.pro-valdys.fr)) ainsi que de tous les termes de la proposition avant d'avoir conclu sa commande.

Dès lors, tout achat de billetterie ou Pass CSE entraîne l'entière adhésion du Client à l'ensemble de ces Conditions.

Le Pass ayant été vendu au client, seul ce dernier sera responsable de sa commercialisation au sein de ses membres, le Groupe Valdys étant déchargé de toute responsabilité à cet égard.

Ces Conditions peuvent être modifiées à tout moment, sans préavis. Ces modifications ne seront pas applicables aux commandes effectuées antérieurement. Seules les Conditions Générales et Particulières de vente en vigueur au moment de la commande sont opposables au Client.

La commande se matérialise par la signature par le Client du bon de commande dûment complété et devient définitive à la date du versement du règlement. Toute commande non accompagnée de son règlement est réputée nulle.

Il est rappelé au Client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation.

La billetterie (faisant l'objet des présentes) et les Pass CSE se situent hors du champ d'application de la TVA. Tous les tarifs ne comprennent pas la taxe de séjour, en sus à régler sur place au tarif en vigueur au moment du séjour. Ils ne comprennent pas les options complémentaires type chambre supérieure, chambre individuelle, vue mer, option annulation... etc, sauf offre promotionnelle ponctuelle. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande. Ils sont susceptibles d'être modifiés sans préavis de la part de THALASSO.COM, Groupe VALDYS RESORT.

THALASSO.COM, Groupe VALDYS RESORT émet ses factures dès la réalisation de la vente après réception du chèque ou virement correspondant au montant total de la commande. Seuls les chèques bancaires libellés au nom de « Thalasso.com - Valdys » et les virements sont acceptés. Le

règlement doit impérativement être émis par le Client (et non par le bénéficiaire ou autre tiers) et doit porter les références du code client et la date de la commande.

L'expédition au Client est effectuée par et sous la responsabilité de THALASSO.COM, Groupe VALDYS RESORT. La distribution au bénéficiaire final est sous la responsabilité du Client.

Les éventuels dommages constatés à la réception des Pass CSE ou de la billetterie devront faire l'objet de réserves formelles et dans un délai raisonnable auprès de l'opérateur en charge du transport. Sous peine d'irrecevabilité, toute réclamation devra être adressée à THALASSO.COM, Groupe VALDYS RESORT par lettre recommandée avec avis de réception, avec tout élément de preuve nécessaire, dans les 7 jours ouvrés suivant la livraison. Le retour des Pass CSE ou billetterie par le Client à la suite de réserves se fait sous la seule responsabilité du Client.

Les expéditions des Pass CSE ou billetterie ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes.

Aucun duplicata ne pourra être fourni.

Pour la promotion des offres « Billetterie et Pass CSE », THALASSO.COM, Groupe VALDYS RESORT s'engage à fournir à l'entreprise cliente, tous les supports nécessaires, préalablement décidés entre les différents partis.

Faisant l'objet d'un traitement informatisé, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations le concernant, conformément à la loi "Informatique et liberté" du 6 janvier 1978.

L'utilisation des Pass CSE par le bénéficiaire final est soumise à une réservation préalable de séjour, journée ou autres prestations, selon les modalités et délais de traitement et sous réserve de disponibilité de la prestation au moment de la réservation.

Les Pass CSE sont consommables à Jour + 1 de leur moment d'achat.

Les Pass, abonnements et billetterie sont valables 1 an à compter de la date d'émission (périodes de fermeture annuelle de nos établissements incluses). Cette date d'émission est indiquée sur les Pass, abonnements et billets. L'inscription auprès du centre pour l'abonnement annuel doit se faire dans un délai raisonnable d'un mois maximum après sa date d'émission. Si cette date est dépassée, la durée d'abonnement en sera déduite d'autant.

Seule la présentation sur place par le bénéficiaire, de l'original du Pass avant sa limite de fin de validité, donne droit à la prestation décrite ou de valeur équivalente au moment de la réservation.

Les Pass CSE donnent droit à des prestations différentes d'un centre de Thalasso à l'autre.

Les photographies présentées sur les Pass CSE ne sont pas contractuelles. Toute reproduction partielle ou entière est interdite.

Les Pass CSE sont échangeables pendant toute leur durée de validité contre une prestation de valeur équivalente.

En cas de non-utilisation, de perte, de vol ou de destruction du Pass CSE, l'utilisateur ne pourra prétendre à un remboursement ni à une compensation de quelque nature que ce soit. Une version électronique peut toutefois être générée par le service client, sur demande du CSE et après vérification.

Les Pass CSE ne peuvent donner lieu à aucune prolongation, ni remboursement et à aucune prolongation. Après la date de validité, ils seront considérés comme consommés. Le Pass CSE doit être utilisé en une seule fois.

Les Pass CSE sont ne sont pas nominatifs. Si l'utilisateur initial n'a pas la possibilité de l'utiliser -lui-même, il a la liberté d'en faire bénéficier un tiers.

Une modification de la date d'arrivée est possible (sous réserve de disponibilité et de validité du Pass CSE) : des frais s'appliquent, voir Conditions Générales de vente de réservation de séjour. En cas d'annulation à moins de 48 heures ou de non-présentation, le Pass CSE sera considéré comme consommé.

Les prix des Pass CSE, affichés sur le site [www.pro-valdys.fr](http://www.pro-valdys.fr), sont ceux en vigueur au jour de la commande. La tarification semaine est valable pour tout séjour réservé à l'hôtel du dimanche au jeudi, hors jours fériés et sous réserve de disponibilité. Le tarif week-end est valable toute l'année, du lundi au dimanche, sous réserve de disponibilité.